



PRESTATION INTERMINISTERIELLE

RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SEJOURS EN MAISONS FAMILIALES DE VACANCES ET GITES DE FRANCE (Enfant âgé de moins de 18 ans au 1er jour du séjour)

A RENVoyer EN 3 EXEMPLAIRES à la DSDEN du lieu d'exercice

Table with 3 columns: DSDEN de la Corrèze, DSDEN de la CREUSE, DSDEN de la Haute-Vienne. Includes addresses for each.

Cadre réservé à l'administration. Fields: Montant payé, Nb de parts fiscales, RFR, Quotient familial.

Main form table with columns: Renseignements, Demandeur, Conjoint(e). Includes fields for name, address, birth date, etc.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT. Table with columns: NOM - PRENOM, DATE DE NAISSANCE.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et m'engage à signaler au service tout changement de coordonnées ou de situation en transmettant les pièces justificatives

Fait à le signature du demandeur en bleu uniquement,

La loi réprime les fraudes et les fausses déclarations (articles 441-1 et 441-6 al.2 du Code Pénal).

CERTIFICAT DE PRESENCE à établir par l'organisateur ou le directeur du centre de vacances. Includes fields for name, address, dates, and signature.

CACHET(obligatoire)

Fait à le Signature (manuscrite en bleu),

## PRESTATION INTERMINISTERIELLE

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les centres de vacances avec hébergement doivent être agréés par le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits aux femmes et du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

Le séjour doit être déclaré

### CONDITIONS DE RESSOURCES

Cette prestation interministérielle est soumise à un quotient familial qui ne peut pas excéder les 12 400 €  
(Calcul du quotient familial : revenu fiscal de référence/nombre de parts fiscales)

### PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Un relevé d'identité bancaire portant obligatoirement les NOM et PRENOM (en entier) de l'agent de l'Education nationale demandeur
- Copie du dernier avis d'imposition
  - ▶ Pour les personnes non déclarées sous le même foyer fiscal, joindre les deux avis d'imposition du foyer
  - ▶ Pour les personnes vivant seules, joindre une attestation sur l'honneur
- Copie complète du livret de famille
- En cas de séparation : extrait de jugement indiquant le lieu de résidence habituel de l'enfant
- Attestation des sommes versées par d'autres organismes
- Attestation de non ou de notification de paiement de la CAF
- Copie du contrat de travail pour les personnels non titulaires, d'une durée minimale de 10 mois
- Certificat de l'employeur du conjoint ou attestation sur l'honneur du versement ou non de toute aide comparable

### ATTENTION !

LA PRESENTE DEMANDE DOIT ÊTRE ETABLIE OBLIGATOIREMENT EN TROIS EXEMPLAIRES

LES SIGNATURES DOIVENT TOUJOURS ETRE MANUSCRITES ET EN BLEU

**Vous pouvez consulter le site INTERNET concernant cette prestation, à l'adresse suivante :  
<http://www.ac-limoges.fr>**